

Au Sommet de Santiago, les dirigeants ont approuvé un plan d'action contenant 28 mandats relevant des thèmes énumérés plus haut, qui complètent les engagements souscrits au Premier Sommet des Amériques.

Depuis le Sommet de Miami en 1994, le Canada a été actif pour ce qui est de traduire les mandats du sommet en action sur son territoire et dans l'hémisphère, et de suivre leur mise en oeuvre par l'intermédiaire du GSS. Le suivi revêt une importance cruciale afin de garantir que les Sommets arrivent à faire progresser le programme action de l'hémisphère et que les progrès accomplis au sujet d'engagements souscrits par les dirigeants sont suivis et font l'objet de rapports.

*Le Canada et les Sommets des Amériques* donne un aperçu des efforts déployés par le Canada pour soutenir les engagements souscrits par les dirigeants aux sommets précédents. Si le rapport met d'abord l'accent sur le Plan d'action de Santiago, il comprend des renvois aux mandats émanant du Sommet des Amériques tenu en 1994 à Miami, car la mise en oeuvre de bon nombre de ces engagements se poursuit. Le rapport se divise en quatre sections correspondant aux quatre thèmes du Plan d'action de Santiago.

### **L'ÉDUCATION : LA CLÉ DU PROGRÈS**

Le chapitre I passe en revue les progrès accomplis en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à une éducation et à une formation de qualité. Entre autres choses, il examine les programmes de bourses et d'échanges; l'élaboration et l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans le domaine de l'éducation, dont le téléenseignement, les statistiques de l'éducation et une évaluation de qualité; des programmes en faveur des populations vulnérables; l'éducation en milieu de travail; la professionnalisation des enseignants et l'éducation interculturelle.

Le chapitre décrit la façon dont le Canada facilite l'accès aux études supérieures; intègre les groupes marginalisés dans les classes; élabore des normes relatives à la lecture, à l'écriture, aux mathématiques et aux sciences; offre une formation en vue d'une meilleure intégration au milieu de travail et se sert de la technologie pour relier les écoles et les collectivités au reste de l'hémisphère. Il montre que le système d'éducation du Canada offre à nos concitoyens un avenir plus radieux et l'occasion de soutenir la concurrence et de réussir dans une économie du savoir. Il illustre l'engagement des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à des possibilités d'apprentissage de qualité pendant toute leur vie.

On y examine un certain nombre de stratégies et d'initiatives visant l'acquisition de grandes capacités de lecture et d'écriture et l'amélioration de l'accès à de l'éducation et à une formation. Le chapitre met également en évidence les efforts faits d'un bout à l'autre du Canada pour intégrer et maximiser la participation des groupes vulnérables, dont les femmes, les populations autochtones, les personnes handicapées, les Canadiens défavorisés sur le plan socioéconomique, les personnes confrontées à des barrières culturelles ou linguistiques, et les membres de minorités visibles.